AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie [B]CollectionBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle. ItemQuelques textes du Malleus Maleficarum. [suite]

Quelques textes du Malleus Maleficarum. [suite]

Auteur: Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035 B f0017

SourceBoite 035 B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques Huxley, Les diables de Loudun, étude d'histoire et de psychologie, tr. de l'anglais par Jules Castier, Paris, Plon, 1953

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice: équipe FFL; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
 Licence Creative Commons Attribution Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par <u>équipe FFL</u> Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

"Ns aron ubter que certimes penonne out i't fospies d'épitapie en de h'é mat, au moyen d'orin penonne out d'epitapie en de h'é mat, au moyen d'orin a de la radore, et prévale de la castra de lorisiere un prédict des penonne volur longue en reub, out i't sonré à 1 penonne led drus la aliment, soit et l'oisson!"

(+ 137)

5 de trog not des sorvières

quet temoin vert actuir à charge ett une

- "La sore thene when he has his or a fundaminde the majerte de s. (w) propose its doirent this min a fa horhere or the fairs aroner. The person regard que sold son range on sa position put, sur I principle accusation of the municiple horhere. Et ului qui est reconsus competes, no sil avoir em crimique il sold mui a fa question, qu'il subside the unhas horheres presentes pre la ter; a his qu'il sold pumble proportion du son crimi. (p 5-6)

is du num + i reliber du d'inonvoti m, elle m litir sa momile

Don reuk promette de peur légère, étitre decidé à in fliger la reclusion perpetitelle ou rainel

1 on peut boir la momera de vi souve por 1 certin lump, wow "our bout of certins comp it in newtel for bruter? I on peul I pou la momerce pite 1+ con les ou devoir de prononur le jug m'else più remptaces m 1 auto, jugs. (228) 6 g d ner d'action de voruble ni "Il n'y a de perme, forh-re la + rehits on le femmer n'intergent mutiteller des maurs à leurs machen, in his outlew lad et fort invent in the huant" is seeind of m 1 A. Hursle & les diten de Louden chap V) Last the stight was the story and they end or the over the is fletter the rectaining per private du princet